

**ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023 SEMESTRES D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS
MODALITES D'INSCRIPTION : ATELIERS BACHELOR ET MASTER ET UNITES D'ENSEIGNEMENT
MASTER**

Les inscriptions aux ateliers de projet et aux Unités d'enseignement master se font en ligne par le biais de l'application informatique ISAcademia.

Portail étudiant ISAcademia, onglet Pré-inscriptions cours (Ateliers, UE, ENAC).

Du lundi 5 au lundi 12 septembre 2022 à 24h	ouverture des pré-inscriptions aux ateliers et aux unités d'enseignement master	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Du lundi 23 au lundi 30 janvier 2023		Bachelor 3 ^{ème} année, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Lundi 5 septembre 2022	présentation ateliers et UE, mineurs et orientations master, Superstudio	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Vendredi 16 septembre 2022 Mardi 7 février 2023	publication des inscriptions	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Mardi 20 septembre 2022 Lundi 20 février 2023	début des ateliers	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Vendredi 23 septembre 2022 à 13h15 Vendredi 24 février 2023 à 13h15	début des unités d'enseignement master	Master, étudiants d'échange

ATTENTION : Se référer à la page internet

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/>

pour les renseignements concernant les ateliers de projet bachelor

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/bachelor-ar/>

et master

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/master-ar/>

ainsi que les unités d'enseignement master, les orientations et les mineurs, Superstudio.

Les ateliers de 2^{ème} année bachelor sont annuels.

Les ateliers de 3^{ème} année bachelor et de master sont semestriels.

Pour plus de renseignements, voir le livret des cours 2022-2023 en ligne par ISAcademia et autres liens utiles **depuis la page internet** <https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/> .

Les étudiant·e·s s'inscrivent en ligne pendant la durée d'ouverture des inscriptions.

Chacun·e indique son ordre de priorité pour chaque enseignement :

Ateliers bachelor et master : classement de tous les ateliers par ordre de préférence (1, préféré)

Unités d'enseignement master : classement de toutes les unités d'enseignement par ordre de préférence (1, préférée) en accord avec l'orientation (selon ordre des ateliers).

A la clôture des inscriptions, la section procède à la répartition des étudiant·e·s.

Aucun changement d'atelier ou d'unité d'enseignement ne sera admis après répartition.

Pour les étudiant·e·s d'échange la procédure est la même. Les étudiant·e·s d'échange s'inscrivent dans les ateliers de 3^{ème} année bachelor **OU** de master (pas les deux) selon ce qui leur a été communiqué par la section, et peuvent s'inscrire dans les unités d'enseignement master. **Les étudiant·e·s d'échange ne sont pas concerné·e·s par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Ces étudiant·e·s devront pouvoir accéder aux prestations sécurisées pour l'inscription aux cours dès le 5 septembre 2022 pour l'automne, et dès le 23 janvier 2023 pour le printemps.